

Conseil de Quartier 4^{ème} centre

Compte-Rendu de la réunion de bureau du 20 novembre 2024

Les réunions du bureau sont ouvertes à tous.

Elles se tiennent à la Maison des Associations Robert Luc (MdA, 28 rue Denfert-Rochereau) en salle 4 au 1^{er} étage les 3^{èmes} mercredis du mois de 20h à 22h.

Merci à ceux qui apprécient nos actions et informations de diffuser nos comptes rendus à leurs connaissances en indiquant qu'ils peuvent s'inscrire lors des réunions du conseil de quartier ou par mail avec leur nom et adresse à Philippe Vindras (president.cdqcentrelyon4@mailo.com) ou Achille Audouard (Achille.AUDOUARD@mairie-lyon.fr).

Membres du bureau

Présents :

Catherine Belous (SEC), Jean-Loup Clément, Marie-Noëlle Dumonal, Claire Lhermet, Philippe Vindras (Président).

Absents :

Olivier Bossavy, Hubert Cuijpers (Vice-président), Gérard Crimier (ASS), Laetitia Deloupy, Michèle Lacroix (Excusée), Valérie Schell, Jacques Souche

Membres du conseil de quartier présents :

Antoine lafrate, Anna Ricotta, François Vidalin

Matthieu Arrondeau, l' élu référent du conseil de quartier 4^{ème} centre, est présent.

Matthieu Arrondeau est par ailleurs le 4^{ème} adjoint de l'arrondissement. Il est en charge de l'économie, de la proximité et de l'emploi, de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire, du commerce et de l'artisanat, du tourisme, des marchés de plein air et des fêtes foraines.

Philippe Vindras informe de la démission du bureau d'Olivier Bossavy et d'Yves Mallecourt pour des raisons personnelles.

Activités des commissions :

Commission vogue (Jean-Loup Clément)

La Commission a participé à la réunion de bilan de la Vogue avec une délégation de forain et plusieurs élus dont le maire Rémy Zinck. Elle a réitéré son souhait de voir partir les 6 manèges à sensation.

Après la fin de la Vogue, il restait des nettoyages et des réparations à faire, notamment un lampadaire cassé par les forains vers le gros caillou.

Les forains ont été débouté d'un référé qu'ils avaient déposé pour contester les restriction d'horaires.

Les installations sur la grande place de la Croix-Rousse constituaient un véritable labyrinthe difficile à évacuer en cas de mouvement de foule. Apparemment, ce problème a échappé à la commission de sécurité. Une ambulance a par ailleurs eu beaucoup de mal à accéder à un malade riverain.

Actuellement, la ville ne fait pas d'appel d'offre pour les animations de la Vogue, mais elle pourrait le faire selon la circulaire <https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/44826> .

La redevance des forains pour la Vogue s'élève à 80000€, auxquels il faut ajouter 70000€ de frais de sécurité.

Un des problèmes posé par la Vogue est qu'elle a trop de succès pour nos capacités d'accueil. Il y a par exemple une telle affluence sur la ligne C que les voyageurs doivent parfois voir partir deux rames pleines à craquer avant de pouvoir monter.

Commission prix du livre (Marie-Noëlle Dumonal)

La soirée du 17 octobre a été un vrai succès bien que la pluie n'ait pas permis d'avoir autant de personnes qu'espéré. Le buffet et les prestations de la comédienne ont été très appréciés.

La commission envisage d'organiser deux prix du livre l'année prochaine pour fêter les 20 ans du prix. La question de la nature des deux prix est en discussion : un deuxième prix décalé dans le temps ? Un prix littérature enfantine ? Un prix BD ? ... ?

Commission handicap (Anne-Marie Ricotta)

La Commission handicap a finalisé sa préparation de la « Rencontre sport et handicap » du samedi 23 novembre. La matinée sera consacrée à des tables rondes et l'après-midi à des animations (goûter, démonstrations, spectacle de comédiens). Sept des 15 clubs sportifs de la Croix-Rousse participeront à la journée.

Questions et informations diverses :

Boîtes de Noël pour les plus démunis

Pour rappel (voir le CR de la réunion d'octobre), il s'agit de confectionner des boîtes en carton contenant des cadeaux de Noël pour les usagers du Resto du Cœur de la rue Dumont d'Urville. Les boîtes confectionnées par les habitants du CdQ centre devront être amenées à la MdA le 11 décembre entre 14 et 19 h.

L'affiche en PJ précise les contenus souhaités : un petit mot, un vêtement chaud, un produit de soin, une gourmandise et une offre de loisir (ex : place de cinéma).

Troc pour les restos du cœur

Ce troc sera organisé dans le cadre du marché solidaire qui se tiendra du 13 au 15 décembre sur la grande place de la Croix-Rousse.

Transats récemment installés place Tabareau

Ces transats sont très mal placés, juste à côté des sanitaires. De plus, et surtout, ils ne tiennent aucun compte du projet de réhabilitation du jeu d'échec géant dont les modalités sont précisées depuis longtemps (il ne manque que le financement pour lequel un dossier APIC a été recalé l'année dernière mais qui sera représenté, cette fois-ci complet, en 2025). Ce projet prévoit la construction de deux bancs coffres qui contiendront les pièces et permettront d'assister assis aux parties. Les transats sont installés exactement à l'endroit prévu pour les bancs coffres ! Il y a manifestement un problème de coordination entre les services qui installent du mobilier urbain (des bacs à plantation l'année dernière, des transats cette année) et les élus et agents de la mairie qui sont au courant du projet de jeu d'échec. Nous demandons le déplacement des transats !

Contrôle du respect de la réglementation autorisant à transformer des logements locatifs normaux en meublés destinés aux locations courtes (Airbnb).

Nous n'avons pas eu de réponse au mail envoyé à Sophia Popov, adjointe au maire de Lyon chargée du logement, pour savoir s'il est prévu d'augmenter le nombre des fonctionnaires chargés à la fois de délivrer les autorisations de changement d'usage et de contrôler le respect de la réglementation. *Ils ne sont actuellement que quatre pour l'ensemble de la ville de Lyon qui compte 270.000 appartements et maisons!* Comment faire respecter la réglementation dans de telles conditions ?

Modification de la charte des conseils de quartier du 4ème

Les modifications, élaborées par la conseillère d'arrondissement chargée de la démocratie participative Brigitte Gillet, ont été présentées le 19 novembre lors d'une réunion à laquelle étaient conviés les présidents de conseils de quartier et les adjoints référents des conseils de quartier.

En tant que président du cdq centre, j'ai exprimé un certain nombre de critiques, notamment en rappelant qu'une charte était faite pour être respectée, et non, comme il a été affirmé, « pour être modifiée ». De surcroît, certaines des modifications proposées étaient impossible à respecter compte-tenu du fonctionnement réel des cdq (ex : élection systématique de deux coprésidents). De mon point de vue, cette réforme de la charte s'inscrivait dans le concept que les cdq sont des courroies de transmission de la mairie vers les habitants : aucune des modifications proposées ne visait à améliorer la prise en compte des propositions et remarques des habitants transmises à la mairie par les cdq. C'est une conception de la démocratie représentative que je ne partage pas.

Brigitte Gillet viendra présenter son projet de modification de la charte à notre prochain conseil de quartier le 18 décembre. L'ordre du jour prévoira le temps nécessaire pour que chacun puisse exprimer son point de vue.

Appel à boissons et canapés

Notre prochaine réunion sera l'occasion d'un pot de fin d'année. Merci à chacun d'apporter une boisson ou des apéritifs salés. Venez nombreux !

Compte-rendu rédigé par **Philippe Vindras** à partir des notes prises par **Matthieu Arrondeau**.

Prochaine réunion : mercredi 18 décembre à 20h